

Résolution présentée par la délégation de la Roumanie

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	Demande d'agents aux endroits clé du trafic d'enfants
L'Assemblée Générale,	
Consciente	que le trafic d'enfants est un problème touchant une grande partie des pays situés en Asie, en Afrique et en Europe,
Rappelant	que des mesures ont déjà été mises en place par l'UNICEF, une agence de l'ONU, et certaines ONG,
Indignée	qu'actuellement, ces mesures soient inefficaces et que le trafic d'enfants reste présent dans le monde,
Déplorant	que toutes les victimes de trafic ne soient pas enregistrées et qu'il soit donc compliqué d'avoir des statistiques fiables,
Ajoutant	que la Roumanie est un pays de transit pour les migrants et que la situation économique du pays n'est pas élevée et que, par conséquent, beaucoup d'habitants quittent le pays ou donnent leurs enfants afin d'avoir une meilleure vie,
Félicitant	Reaching out Romania, une ONG, qui, depuis 1998, offre un logement et un soutien psychologique, médical et légal aux victimes,
Convaincue	que la seule solution pour diminuer le trafic de migrants serait la présence d'un plus grand nombre d'agents expérimentés sur les lieux de passage, car les trafiquants, en connaissance de cause, ne prendraient pas le risque de continuer cette activité,
Décide	de placer des agents compétents de l'UNICEF et des ONG aux frontières et aux points stratégiques des routes migratoires ; - de mettre en place des bateaux sauveteurs en Mer Méditerranée avec des personnes aptes à secourir les migrants ; - de proposer la création de nouveaux organismes d'aide aux migrants en Roumanie afin de pouvoir accueillir les personnes circulant par voie terrestre ou par voie maritime sur la Mer Noire.

Le texte français fait foi